

Prothésiste dentaire

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Autres spécialistes de l'appareillage médical
Autres spécialistes de l'appareillage médical / Technicien en prothèse (dentaire...)
Autres spécialistes de l'appareillage médical / Prothésiste (dentaire...)
Prothésiste dentaire
Technicien en prothèse dentaire

Codes

- **CITP88** : 7311
- **PCS-ESE 2003** : 433c
- **ROME1999** : 24323
- **CITP2008** : 3214

DESCRIPTIF

- Conçoit des prothèses dentaires à partir d'empreintes effectuées par le dentiste ou l'orthodontiste.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

- 6 000 laboratoires en 2004, employant 22 000 salariés.
- Salarié de laboratoires, de cabinets dentaires, ou installé à son compte.
- Taux de chômage élevé (600 postes pour 2 000 diplômés par an).

Formation professionnelle :

- **CAP** de prothésiste dentaire en deux ou trois ans.
- **Brevet professionnel** de prothésiste dentaire en deux ans après le CAP recommandé pour ceux qui souhaitent s'installer à leur compte.
- **Brevet technique des métiers (BTM)** diplôme de la Chambre des Métiers, en deux ans après le CAP, permet d'acquérir des connaissances supplémentaires, pour devenir responsable de laboratoire et encadrer une équipe.
- **BTM supérieur**, diplôme de niveau bac+2, en deux ans après le BTM, en formation continue.
- Spécialisations en céramiques et occlusion ou en prothèse totale, en deux ans pour les prothésistes déjà diplômés et exerçant depuis 5 à 8 ans.
- Une réactualisation régulière des techniques est nécessaire pour suivre la modernisation des techniques et l'évolution des matériaux.

Evolution de carrière

- supervision d'une équipe.
- enseignement.
- ouverture d'un laboratoire.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
établissement de soins	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
laboratoire dentaire					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
salle de finition					
salle préparation des moules	incendie	remplacer les produits les plus inflammables			
		interdire de fumer			
		prévenir l'incendie 			
		organiser la lutte contre l'incendie 			
		mettre en place la CAT devant une brûlure			
			affections respiratoires dues à l'inhalation d'agents chimiques, d'émanations, de fumées et de gaz		
			brûlures		
	bruit impulsionnel 				
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit� de perception		
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail avec sol encombré	ranger	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
au sein d'un cabinet dentaire	AGENTS BIOLOGIQUES PATHOGENES DES GROUPES 3 ET 4 (SIR) 			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
				SIR agents biologiques des groupes 3 et 4 	
					contrôler l'état vaccinal 
		prévenir le risque biologique 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI agents biologiques pathogènes 			
		informer l'employeur et le salarié sur les risques biologiques 			

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travaux urgents impromptus	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	aleas à gérer générant une charge mentale particulière		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	multiplicité des tâches induisant une charge mentale				recherche des effets sur la santé décrits
		tenir le poste par roulement			
		faciliter la communication			
		renforcer l'autonomie en formant le salarié à sa tâche			
			anxiété généralisée		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	variabilité, imprévisibilité de la charge de travail				
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles de la vigilance 		
délais de livraison à respecter	travail sous contrainte de temps imposée	planifier le travail	troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
fabriquer le moule en plâtre	sel de calcium	travailler le plâtre à l'humide			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
meuler le moule en plâtre	sel de calcium	travailler le plâtre à l'humide			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les règles d'hygiène 			
sculpter une maquette en cire					
réaliser la couverture réfractaire de la maquette en cire	silice (cf produits)				
éliminer la cire	fumee diverse	capter au point d'émission 			
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		Porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique 			
			intoxication accidentelle par d'autres gaz et émanations et exposition à ces produits		
fabriquer la prothèse métallique					
fondre l' alliage	fumee diverse	capter au point d'émission 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		Porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique 			
			intoxication accidentelle par d'autres gaz et émanations et exposition à ces produits		
couler l'alliage dans le moule	objet incandescent		brûlure et corrosion du poignet et de la main		
refroidir la pièce métallique					
démouler la pièce métallique	silice (cf produits)				
ébarber la pièce métallique	outil coupant				contrôler l'état vaccinal contre le tétanos
		former SST			
		mettre à disposition une trousse d'urgence			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			plaie ouverte du poignet et de la main		
abraser la surface de la prothèse métallique	silice (cf produits)				
gratter la surface de la prothèse métallique	mouvement répétitif du membre supérieur	+alterner les tâches			
		prévenir les TMS 			
			RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			synovite et ténosynovite		
			épicondylite		
			syndrome du canal carpien		
meuler la surface de la prothèse métallique					
polir la surface de la prothèse métallique	poussière de métaux durs carbures métalliques				EFR

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		porter des gants de protection pour soudeurs 			
		capter au point d'émission 			
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
	silice (cf produits)				
fabriquer la prothèse en céramique					
fabriquer la prothèse en résine synthétique					
utiliser une fronde centrifuge					
tronçonner la pièce métallique					

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
chalumeaux (prothésiste)	flamme	mettre en place la CAT devant une brûlure			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
			brûlures		
	rayonnement thermique infrarouge 	--porter un écran facial			
		porter des verres filtrants			
			exposition à une chaleur artificielle excessive		
			cataracte liée aux IR		
			choriorétinite		
			brûlure de cornée		
bec bunsen	flamme	mettre en place la CAT devant une brûlure			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			brûlures		
cheville de captage					
générateur de vapeur	objet brulant	mettre en place la CAT devant une brûlure			
		informer et former les salariés aux risques et aux procédures mises en place			
			brûlures		
appareil d'eau chaude sous pression					
fronde centrifuge					
scie électrique					
meules électriques	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
		Porter des gants (vibrations)			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi-lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 69 (attention liste limitative) 		
lampes individuelles					
loupes					
bouteille d'acétylène	acetylene	ne pas transporter les bouteilles d'acétylène couchées			
		si possible substituer les plus dangereux			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		Porter des gants adaptés au risque chimique			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			asphyxie		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
			explosion et éclatement d'une bouteille de gaz		
bouteilles de propane					
fraises	vibration transmise au système main/bras supérieure au seuil d'alerte 				recherche des effets sur la santé décrits
		utiliser des solutions techniques alternatives (vibrations)			
		choisir les outils les moins vibrants			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		entretenir le matériel (vibrations)			
		limiter les durées d'exposition (vibrations)			
		informer sur le risque vibrations 			
		Porter des gants (vibrations)			
			troubles angioneurotiques de la main 		
			arthrose du coude (vibrations) 		
			ostéonécrose du semi- lunaire (vibrations) 		
			ostéonécrose du scaphoïde(vibrations) 		
			RG 69 (attention liste limitative) 		
	bruit impulsionnel 				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	dechet de poussiere organique		irritation respiratoire		

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
plâtre	sel de calcium	travailler le plâtre à l'humide			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
cire	ester	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	colophane 		dermite de contact, sans précision		
			toux		
			asthme		
			RG 66 (attention : liste limitative) 		
			RG 65 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	acides aliphatiques insaturs	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	acides aliphatiques satures	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	alcool et polyalcool et dérivé 	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
fumées de chauffage de la cire	fumée diverse	capter au point d'émission 			
		capter au point d'émission 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		Porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique 			
			intoxication accidentelle par d'autres gaz et émanations et exposition à ces produits		
prothèses fixes et mobiles	nickel 	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 37 bis (attention : liste limitative) 		
			RG 37		
	chrome 	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 10		
			RG 10 bis (attention : liste limitative)		
			RG 10 ter (attention : liste limitative)		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	beryllium (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		Porter des gants			
		éviter contact mains et visage			
		effectuer le parage chirurgicale de toute plaie contaminée			
		substituer les cancérogènes catégories 1A et 1B			
		capter au point d'émission 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			conjonctivite		
			bronchite et pneumopathie dues à des agents chimiques, des émanations, des fumées et des gaz		
			béryllose		
			RG 33		
			cancer broncho-pulmonaire		
			granulome cutané		
			cancérogène catégorie 1B		
	molybdene	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	aluminium	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	fer	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 94 (attention : liste limitative) 		
	tungstene	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	manganese 	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	or	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	platine	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	palladium	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	cobalt	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 65 		
			RG 70 		
	methacrylate	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 82 		
			RG 65 		
	cadmium (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		substituer les cancérogènes catégories 1A et 1B			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			mutagène catégorie 2		
			reprotoxique catégorie 2		
			RG 61 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			bronchopneumopathie, sans précision		
			ostéomalacie de l'adulte		
			néphropathie due à des métaux lourds		
			nausées et vomissements		
	silice cristalline 				radiographie pulmonaire
				SIR Suivi Individuel Renforcé 	
					EFR
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		aspirer au poste de travail			
		changer les filtres			
		Porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosol FFP3			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		Proscrire le balayage à sec, utiliser l'aspirateur et le nettoyage à l'humide			
		respecter les règles d'hygiène 			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
		capter au point d'émission 			
			cancer broncho-pulmonaire		
			RG 25		
			silicose		
			classement CIRC 1		
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
produits de revêtement des prothèses dentaires	oxyde de magnesium	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
	phosphate d'ammonium				
	silice cristalline 				radiographie pulmonaire
				SIR Suivi Individuel Renforcé 	
					EFR
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aspirer au poste de travail			
		changer les filtres			
		Porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosol FFP3			
		Proscrire le balayage à sec, utiliser l'aspirateur et le nettoyage à l'humide			
		respecter les règles d'hygiène 			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
		capter au point d'émission 			
			cancer broncho-pulmonaire		
			RG 25		
			silicose		
			classement CIRC 1		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
abrasif de sablage	corindon 	renouveler régulièrement les abrasifs			
		éviter contact mains et visage			
		capter au point d'émission 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les règles d'hygiène 			
			conjonctivite		
			irritation des muqueuses		
			fibrose pulmonaire possible		
	oxyde de zirconium				recherche d'une pathologie cutanée et/ou muqueuse
		éviter contact mains et visage			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		capter au point d'émission 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			dermite irritante de contact		
	microbilles de verre	nettoyer régulièrement le chantier	glissades		
abrasifs de polissage	corindon 	renouveler régulièrement les abrasifs			
		éviter contact mains et visage			
		capter au point d'émission 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			conjonctivite		
			irritation des muqueuses		
			fibrose pulmonaire possible		
	oxyde de zirconium				recherche d'une pathologie cutanée et/ou muqueuse
		éviter contact mains et visage			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		capter au point d'émission 			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			dermite irritante de contact		
	silice cristalline 				radiographie pulmonaire
				SIR Suivi Individuel Renforcé 	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					EFR
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		aspirer au poste de travail			
		changer les filtres			
		Porter un appareil de protection respiratoire filtrant anti-aérosol FFP3			
		Proscrire le balayage à sec, utiliser l'aspirateur et le nettoyage à l'humide			
		respecter les règles d'hygiène 			
		mettre à disposition des vestiaires à double compartiment			
		capter au point d'émission 			
			cancer broncho-pulmonaire		
			RG 25		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			silicose		
			classement CIRC 1		
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
joint de dilatation					
empreintes souillées par le sang et la salive	virus de l'hépatite C HCV VHC				informer sur les vaccinations 
					contrôler l'état vaccinal 
					recherche d'une maladie infectieuse et/ou parasitaire
		Porter des gants			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			hépatite aiguë C		
			hépatite virale chronique C		
			RG 45 (attention : liste limitative) 		
	virus de l'hépatite b hbv vhb				contrôler l'état vaccinal 
			hépatite aiguë B		
			RG 45 (attention : liste limitative) 		
	virus de l'hépatite a hav				contrôler l'état vaccinal 
			hépatite aiguë A		
			RG 45 (attention : liste limitative) 		
	herpesviride				contrôler l'état vaccinal 
			infections par le virus de l'herpès [herpes simplex]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	vih hiv (virus de l'immunodeficiency humaine virus du sida)				contrôler l'état vaccinal 
	bacterie		infection bactérienne, siège non précisé		
bain d'acide fluorhydrique	acide fluorhydrique 	substituer			
		mettre en place la CAT en cas d'accident de manipulation d'acide fluorhydrique 			
		former à l'utilisation des produits			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		porter des EPI adaptés			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 32		
			brûlure fluorhydrique		
résine	methacrylate	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 82 		
			RG 65 		
	fumée de polymerisation	capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		Porter un appareil de protection respiratoire adapté au risque chimique 			
			intoxication accidentelle par d'autres gaz et émanations et exposition à ces produits		
			irritation voies aériennes supérieures		
produits de polissage des prothèses fixes et amovibles					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
poussieres de polissage des prothèses fixes et amovibles	poussiere inorganique				EFR
		capter au point d'émission 			
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		
	autre poussiere metallique				EFR
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		porter des gants de protection pour soudeurs 			
		capter au point d'émission 			
			pneumoconiose due à d'autres poussières inorganiques		
			irritation respiratoire		

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
blouse					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R; 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de risques professionnels** cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

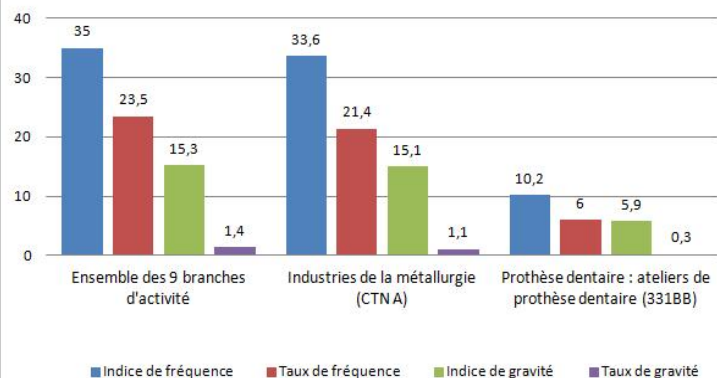
3. Les différents **tableaux de maladies professionnelles** pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°20 : Affections professionnelles provoquées par l'arsenic et ses composés minéraux**
- **Tableau n°25 : Pneumoconioses consécutives à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice libre**
- **Tableau n°25BIS : Affections non pneumoconiotiques dues à l'inhalation de poussières minérales renfermant de la silice libre (tableau abrogé)**
- **Tableau n°32 : Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sels minéraux**
- **Tableau n°33 : Maladies professionnelles dues au béryllium et à ses composés**
- **Tableau n°37 : Affections cutanées professionnelles causées par les oxydes et les sels de nickel**
- **Tableau n°37BIS : Affections respiratoires causées par les oxydes et les sels de nickel**
- **Tableau n°37TER : Cancers provoqués par les opérations de grillage des mattes de nickel**

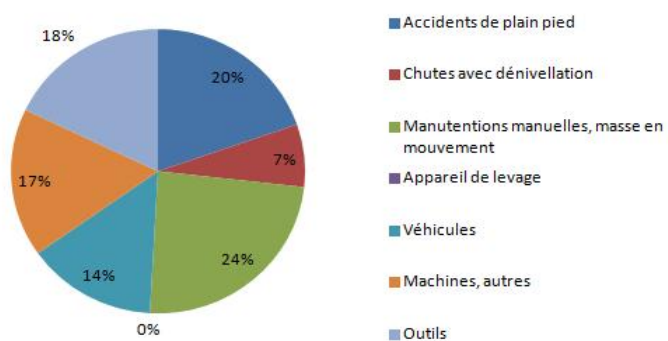
- [Tableau n°45 : Infections d'origine professionnelle par les virus des hépatites A, B, C, D, et E](#)
- [Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail](#)
- [Tableau n°61 : Maladies professionnelles provoquées par le cadmium et ses composés](#)
- [Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique](#)
- [Tableau n°66 : Rhinites et asthmes professionnels](#)
- [Tableau n°69 : Affections provoquées par les vibrations et chocs transmis par certaines machines-outils, outils et objets et par les chocs itératifs du talon de la main sur des éléments fixes](#)
- [Tableau n°70 : Affections professionnelles provoquées par le cobalt et ses composés](#)
- [Tableau n°76 : Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile](#)
- [Tableau n°82 : Affections provoquées par le méthacrylate de méthyle](#)

4. **Statistiques accidents du travail** année 2012 "Prothèse dentaire : ateliers de prothèse dentaire (331 BB)" :

STATISTIQUES ACCIDENTS DU TRAVAIL - Année 2012
Source CNAMTS - Industries de la métallurgie (CTN A)
Prothèse dentaire : ateliers de prothèse dentaire (331 BB)



REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL
Année 2012 - Industries de la métallurgie (CTN A)
Prothèse dentaire : ateliers de prothèse dentaire (331 BB)



Caractéristiques exceptionnelles

Silice, laboratoire, prothèse dentaire, captation, ventilation, poussière, résine, céramique, alliages métalliques, cire, SMR.

Glossaire métier

Lexique terminologique de prothèse conjointe.

Bridge : système prothétique composé d'éléments scellés sur les dents piliers qui supportent des travées reproduisant la forme ainsi que l'aspect esthétique et naturel des dents absentes.

Brûlage : cuisson de la céramique dentaire. La température doit être suffisamment élevée pour éliminer toutes traces organiques : 550° C maintenus 5 à 10 mn selon l'importance des pièces à cuire.

Couronne : élément de prothèse conjointe restaurant une couronne dentaire naturelle, utilisé soit comme restauration unitaire, soit comme moyen d'ancrage de bridge. Une couronne naturelle désigne la partie de la dent recouverte d'émail et limitée par le collet. "Cette prothèse est scellée en bouche sur une ou plusieurs dents taillées préalablement par le praticien. Les appellations : couronnes, bridges, inlays, etc. rentrent dans cette classification.

Dent à tenon : Couronne prothétique dont la rétention se fait grâce à un tenon radiculaire.

Facette : Reconstitution céramique collée. Élément prothétique pour restaurer la face antérieure d'une dent. Les formes des contours des préparations pour les facettes collées sont identiques pour tous les types de céramiques.

Méthode de la cire perdue : Technique de remplacement d'une maquette en cire par un autre matériau coulé ou pressé par élimination de la cire formant un moule en creux.

Cheville : support en bois ou en plastique sur lequel le prothésiste s'appuie pour travailler ; certaines ont un capteur de poussières intégré.

Conclusions

C'est un métier de haute précision, nécessitant une grande habileté manuelle. Il expose à de nombreux risques pour la santé qui exigent une prise en compte lors de l'aménagement des laboratoires.

Il existe une concurrence importante, en provenance d'Asie du Sud-Est et des Pays de l'Est, où le coût de la main-d'oeuvre est moindre. Il se développe aussi dans certains pays nordiques des centres importants (usine) de fabrication de prothèses. Les commandes se font directement via internet par des logiciels spécialisés. Dans ce cas, les tâches du prothésiste se concentrent sur les finitions et les reprises, nécessitant du personnel hautement qualifié.

Règlementation

Prothésistes dentaires et personnels de laboratoires de prothèses dentaires - Convention collective nationale des prothésistes dentaires et des personnels des laboratoires de prothèse dentaire. En vigueur le 17 mars 1979. Etendue par arrêté du 28 février 1979 - J.O. RF du 17 mars 1979.

Références bibliographiques

CRESTOIS M, MUQA M.F., LAMBERT S. Les prothésistes dentaires. ACMS - CAMIP - 2002-4, pp. 517-524.

FALLERI R. Enquête sur la prévention technique du risque d'hydrargyrisme au cabinet dentaire. Archives des Maladies Professionnelles, vol. 50, n° 5, 1989, pp. 427-436.

LUGDUNUM B. Plein air pour les chevilles. Travail et Sécurité, 10-92, pp.571-577.

NASSISI L. Prothésistes dentaires : capter les polluants à la source. Travail et Sécurité, n° 624, décembre 2002, pp. 38-40.

PELTIER A, KAUFFER E, MOULUT J.C., GUILLEMIN C. Pollution dans les ateliers de prothèse dentaire. ND INRS 1830-143-91.

PENY J.J., DEVAUX M.J., RIMOUX C. Le prothésiste dentaire. Cahiers de Médecine interprofessionnelle, vol. 34, n° 3, 1994 pp. 277-286.

SOULAT J.M., MARPINARD M, ESQUIROL Y, DELALAIN P et coll. Expositions à la silice chez les prothésistes dentaires.

Archives des Maladies Professionnelles, vol. 61, n° 3, mai 2000, pp. 156-161.

UNPPD (Union Nationale Patronale des Prothésistes Dentaires. Enquête de branche prothésistes dentaires, novembre 2003.

Ateliers de fabrication de prothèses dentaires. Guide pratique de ventilation INRS.

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France. ND INRS 1945-153-93.

ADRESSES UTILES

F.F.A.P.D. (Fédération Française des Artisans Prothésistes Dentaires) - 7, bd Pébre - 13008 MARSEILLE

Fédération Nationale Indépendante des Syndicats des Personnels des Cabinets et Laboratoires Dentaires - 171, quai de Valmy - 75010 PARIS - Tél./Fax : 05.61.53.42.03

UNPPD (Union Nationale Patronale des Prothésistes Dentaires) - 80-82, rue de la Roquette - 75011 PARIS - Tél. : 01.49.29.46.29 - Fax : 01.49.29.46.26.

www.dreamdirectdesign.com

